

Paris : Signature d'une charte de gestion de l'eau avec les bailleurs sociaux

Dossier de la rédaction de H2o
March 2012

La Ville de Paris, sa Régie municipale Eau de Paris et les bailleurs sociaux parisiens s'engagent dans une démarche commune pour promouvoir une gestion responsable et solidaire de l'eau au bénéfice des locataires. Ce partenariat se concrétise par la signature d'une charte de gestion de l'eau qui permettra de créer une dynamique d'échanges, d'améliorer les pratiques existantes et de renforcer le dialogue avec les habitants. Les signataires s'engagent notamment à mener une politique de bonne gestion du patrimoine et des équipements sanitaires, et à favoriser la mise en place de kits d'économiseurs d'eau dans les logements. Ces kits répondent à un double objectif, environnemental et social, puisque la réduction des consommations d'eau - de 15 % en moyenne - entraîne une baisse des factures d'eau et d'énergie. L'eau, dans son grand cycle, est prise en compte, la charte traitant à la fois de l'alimentation en eau potable, de l'utilisation des eaux pluviales et de l'eau non potable, de l'assainissement des eaux usées et de la gestion des inondations.

La signature de cette charte s'inscrit dans la politique municipale fondée sur une gestion de l'eau écologique, économe, globale, participative et solidaire.

Ville de Paris - 23-03-2012